

STOP AUX RÉPRESSIONS SYNDICALES

La lutte en cours pour gagner l'amélioration et la pérennisation des régimes de retraites actuels et contre le système universel de retraite à points, a vu de nombreux militants CGT subir des répressions syndicales.

Convocations à la gendarmerie ou au commissariat, gardes à vue, assignations, jugements, dépôts de plaintes par les employeurs sont les méthodes utilisées lors de cette mobilisation pour faire taire la colère et la révolte des travailleurs en grève. Tous les coups sont permis et les autorités ne s'en privent pas !

Les motifs mis en avant par certains élus et les employeurs pour dénoncer la reprise en main de notre outil de travail lors des journées de mobilisations sont de nature à laisser penser que les travailleurs en grève agissent comme des terroristes ou des saboteurs.

Ce sont les mêmes qui ont, dans cette période de luttes, rétabli l'électricité et le gaz à des milliers d'usagers suite aux événements climatiques catastrophiques.

Ce sont des **Militants CGT mais pas des voyous !**

Pour la FNME CGT, condamner ces reprises en main de nos outils de travail, décidées collectivement en assemblées de grévistes, s'apparente à remettre en cause le droit de grève et ses modalités.

Pourtant, les travailleurs en grève agissent dans l'intérêt général, pour le bien commun de toutes et tous et pour la défense du Service Public de l'Énergie. Dans ce cadre, les interventions sur nos outils de travail permettent d'être visible et audible dans une société où les médias et la presse sont aux mains du pouvoir en marche et des requins de la finance.

Face à un gouvernement :

- sourd aux cris du peuple ;
- aveugle vis-à-vis du soutien citoyen ;
- colérique vis-à-vis des députés de l'opposition ;
- violent par sa répression syndicale ;
- absent pour débattre avec les militants CGT ;
- incompetent pour élever le débat d'idées sur les sujets structurants pour notre société ;
- inaudible sur le contenu du projet de loi pour un système universel de retraite à points ;

le monde du travail, la jeunesse et les retraités d'aujourd'hui organisent la lutte sous toutes ses formes la semaine et le week-end.

L'heure est venue de poursuivre la grève dans les entreprises pour désorganiser le travail afin de peser sur l'économie et ainsi alerter les employeurs. Pour ce faire, la FNME CGT appelle à participer, ce jeudi 27 février, aux initiatives d'actions et de mobilisations organisées par ses syndicats.

LE JEUDI 27 FÉVRIER, JE SOUTIENS LA LUTTE ET JE FAIS GRÈVE :

POUR l'amélioration et la pérennisation des systèmes de retraites actuels,
POUR les libertés syndicales,
CONTRE la remise en cause du droit de grève,
CONTRE la répression envers les militants de la CGT,
CONTRE les violences policières.